

Déchetteries

ASPET



La déchetterie d'Aspet est gérée par le SIVOM-SGMA.

Quartier Fontagnères

05.61.79.59.47

Pour la bonne tenue du site, les agents ferment le portail 10 minutes avant.

- * Mardi : 7h45/12h
- * Mercredi Jeudi Vendredi Samedi : 7h45/12h & 13h45/18h

La collecte en déchetterie

Le SIVOM met à la disposition des habitants des communes adhérentes au SIVOM 4 déchetteries : Saint-Gaudens, Aspet, les Tourreilles, Castelnaud-Magnoac.

La déchetterie est un lieu où les usagers peuvent déposer leurs déchets particuliers ou volumineux. Une part importante de ces déchets sont valorisables, ce qui réduit considérablement la masse des déchets à enfouir.

L'accès à la déchetterie est gratuit et réservé aux usagers résidant sur le territoire du SIVOM ; un macaron est remis sur présentation d'un justificatif de domicile.

Les déchetteries du SIVOM permettent d'éliminer dans de bonnes conditions les déchets encombrant ou représentant un risque pour l'environnement ou la santé.

Elles ont pour but de limiter la multiplication des dépôts sauvages et d'économiser les matières premières par le recyclage de certains déchets qui disposent de filières.

N'oubliez pas que les dépôts en déchetterie doivent respecter certaines règles de bonne conduite :

- * respect des règles de circulation
- * interdiction de fumer
- * interdiction de descendre dans les bennes
- * déposer les matériaux dans les bennes prévus à cet effet et laisser le quai vide
- * faire un tri préalable de vos déchets
- * arriver un quart d'heure avant la fermeture.

Le gardien est présent pour **vous conseiller** et vous aider au déchargement. Il est chargé de faire appliquer le règlement intérieur de la déchetterie et de veiller à l'entretien du site.

SERVICE

Déchèterie

Une démarche simple en faveur de la protection de notre environnement

La déchèterie est un lieu où les usagers peuvent déposer leurs déchets particuliers ou volumineux (encombrants, déchets verts...). Une part importante de ces déchets est recyclée, ce qui réduit considérablement la masse des déchets à enfouir.

L'apport dans les déchèteries préserve nos campagnes des dépôts sauvages !

Rappel :

Il est strictement interdit de déposer des déchets en dehors des zones prévues à cet effet et à l'extérieur de la déchèterie. Ces infractions sont passibles de contraventions.

Besoin d'aide ?

Les gardiens sont à votre disposition pour tout renseignement.

DÉCHETS

Acceptés

Bouteilles et flacons plastiques, boîtes de conserve, barquettes en aluminium, briques alimentaires, aérosols, petits cartons	Bouteilles, pots et bocaux en verre
Journaux, Revues, Magazines	Huile de vidange
Ferraille	Déchets verts
Encombrants	Gra-vats, inert
Piles, Batteries	Bois
Cartons	

Interdits

- Les ordures ménagères
- Les cadavres d'animaux
- Les produits explosifs ou radioactifs
- Les déchets industriels
- Les déchets hospitaliers (anatomiques ou infectieux)
- L'amiante (fibrociment, ...)
- Les pneus

TRIONS

Plus pour recycler

Sont aussi acceptés à la déchèterie :

- ~ Les déchets dangereux :
- les produits phytosanitaires
- les solvants chlorés et non chlorés
- les peintures, les vernis, les colles
- les acides et les bases
- les radiographies
- les déchets d'activités de soins à risques infectieux (personne en auto-médication)

- ~ Les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) :
- le gros électroménager froid (réfrigérateur, ...)
- le gros électroménager hors-froid (lave-linge, ...)
- les écrans (télévisions, ordinateurs, ...)
- les petits appareils en mélange (aspirateur, ...)

Rendue obligatoire par une Directive Européenne, cette nouvelle filière justifie d'une gestion spécifique due à la dangerosité de certains composants (baryum, plomb, ...) qui seront par la suite recyclés.

- ~ Les cartouches d'encre et téléphones portables usagés :

Les produits sont collectés du fait de leurs composants dangereux et recyclés au profit de l'association « Enfance et Partage » pour aider les enfants maltraités.

LES DÉCHETS

Verts valorisés

Les déchets verts collectés en déchèterie sont acheminés vers la plate-forme de compostage, implantée sur le site du PIHOURE à LIEUX, afin de produire du compost qui fertilise les sols.

Vous pouvez vous procurer ce compost

A la DÉCHÈTERIE : - en sac de 20 kg

Sur la plate-forme de Compostage du PIHOURE : - en vrac criblé

Pour les tarifs se renseigner auprès du N° Vert du SIVOM : 0600 573 486



ATTENTION

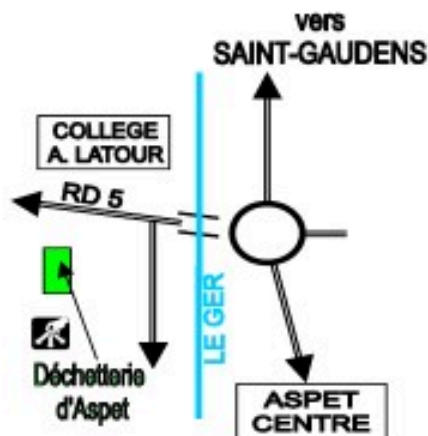
- L'accès aux déchèteries du SIVOM est réglementé par un MACARON, délivré sur justificatif de domicile.

- Merci de respecter le règlement intérieur de la déchèterie, que vous pouvez consulter sur place.



PLAN D'ACCÈS

Déchèterie



Les horaires d'ouverture

Mardi : 07h45/12h00
 Mercredi au Samedi : 7h45/12h00 et 13h45/18h00

Pour la bonne tenue du site, les agents ferment le portail 10 minutes avant.

SIVOM

Saint Gaudens - Montréjeau - Aspet - Magnoac
 La Graouade
 Route du Circuit
 31800 SAINT-GAUDENS
 N° Tél : 05.61.94.73.77



La DÉCHÈTERIE

d'ASPET



A votre service



Infos
Horaires
Plan d'accès
Tél. 05.61.79.59.47

